



Association des Anciens Combattants et Amis de la Légion Étrangère (A.A.C.L.E.)

Centre culturel du Trioulet - 36 rue Aviateur LE BRIX - 13009 MARSEILLE
 Association Loi 1901, inscrite au registre de la Préfecture des (B.d.R.)
 sous le N° W133005246 du 28 Février 2017
 Site Internet <http://www.monsieur-legionnaire.org>
 @ : constantin.lianos@monsieur-legionnaire.org
 Portable du président : 06 63 80 78 50

photo
ici
ne pas coller
ni
agrafer

Fiche d'adhésion à AACLE et à l'ANACLE

<u>Identification</u>	Nom						
	Prénom :						
	Adresse :						
	Code postal - Ville:						
	Né (e) le – a (ville) :				à		
	En (pays d'origine) :						
	N° tél. fixe – portable :						
	N° fax (ou) (et) email :						
<u>État civil</u>	Naturalisé (e) le:Nationalité :						
	N° pièce d'identité - type :					PP	
	Délivrée le – à ville – par :						
	Profession exercée :						
	Situation matrimoniale :	Célibataire	Concubinage	Marié	Séparé	Divorcé	Veuf
<u>Services</u>	Engagé le :						
	Durée de service :	/années ___ /mois ___ /jours					
	Fin de contrat le :						
	Annuités calculées :	___ /années ___ /mois ___ /jours					
	Matricule Légion – CDB :	Oui / Non		N°			
	Dernier grade obtenu :						
	Corps (Affectations successives) :	1	4	7			
		2	5	8			
		3	6	9			
	N° carte de combattant, date,				_ / _ / _		
Pension d'invalidité – motif :	Oui en service	Non		BG	BSC	MAL	
	DEF	TEMP	DOC	___ %			
Dernières volontés	Facultatif						
Parrainé par	Le Lieutenant-colonel Constantin LIANOS, président-fondateur de l'ANACLE						

Cotisation statutaire annuelle membre actif : **30,00 €** - Veuve de Légionnaire **15,00 €**

Je soussigné, _____ déclare les renseignements que je donne, sincères et véritables et demande mon adhésion comme « **Membre Actif** ou **Membre à vie** » à l'Association des Anciens Combattants et Amis de la Légion Étrangère au titre de : Ancien Officier, Sous-Officier, Légionnaire ayant servi dans la Légion étrangère, ancien combattant, ami(e) de la Légion étrangère et de la communauté Légionnaire, en me soumettant aux statuts et règlement intérieur de l'AACLE et ANACLE.

Je verse la somme de **30,00 €**, par chèque, par virement à l'ordre de l'ANACLE (voir barème pour membre à vie). Je verse la somme de 25,00 € par chèque à l'ordre de l'ANACLE ou par virement (IBAN : **FR76 1009 6182 8700 0205 4900 164 - CMCIFRPP**) pour être membre actif, membre à vie +8 € pour l'écusson (facultatif) +5,00 € (facultatif) pour l'insigne (pin's) +10,00 € frais d'envoi (pour la métropole et DOM TOM, pour l'étranger demander à notre trésorière). Total : 53,00 € à l'ordre de l'ANACLE.

Je fais un don (facultatif) de _____,00 € pour les œuvres à l'ordre de l'ANACLE
 Joindre deux photos identiques récentes et copie recto-verso du CNI ou passeport avec le numéro lisible.
 (Barrez les mentions inutiles)

Fait à...

Signature

Suite ANACLE :

Veillez remplir toutes les rubriques qui vous concernent seulement

Si vous n'êtes pas en mesure de le faire, merci d'apporter votre État Signalétique de Servies (ESS) et tous vos diplômes, certificat et brevets. Des photocopies seront faites et rangés dans votre dossier (ces documents pourront être expédiés par courriel en pièces jointes au président)

Légion d'honneur - Médaille Militaire - Ordre National du Mérite			
	Grade	Date du décret	Date de prise de rang
Légion d'honneur (*1)			
Médaille militaire (*1)			
Ordre national du mérite (*1)			

Citations Intitulé	(Citations, Croix du Combattant Volontaire, Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, autres décorations, croix, médaille du blésé, récompenses, commémoratives, etc..)		
(*1)	Dates	Niveau	Lieu
(*1)			

Campagnes					
Date début	Date	Lieu	Date début	Date fin	Lieu

Blessures					
Date	Catégorie	Lieu	Date	Catégorie	Lieu
	Guerre I SC			Guerre I SC	

La cotisation annuelle est de **30,00 €** (2,50 € par mois) adoptée en assemblée générale du 27 Janvier 2007.

Le taux de cotisation à vie adoptés en assemblée générale du 27 Janvier 2007 et renouvelés depuis à chaque assemblée annuelle ainsi qu'au 1^{er} congrès du 15 Décembre 2018 comme suit :

Jusqu'à 45 ans inclus : 400.00 € de 46 à 55 ans : 350.00 € de 56 à 65 ans : 300.00 €, de 66 à 79 ans : 200.00 € de 80 à 85 ans : 150.00 €, de 86 à 90 ans : 100,00 €

Exonéré pour le Légionnaire fin de contrat au chômage, à la recherche d'emploi et pour les veuves des anciens Légionnaires démunies.

Exonéré à partir de 90 ans pour les anciens Légionnaires ayant cotisé au moins deux ans, 100.00 € pour les membres amis et sympathisants.

Madame Patricia GOMEZ-BASQUEZ,

Trésorière ANACLE - 28, Rue Sainte Baume -13010 Marseille - France.

Si vous souhaitez vous mettre à jour par virement (conseillé) en précisant le motif :

(IBAN : FR76 1009 6182 8700 0205 4900 164 CMCIFRPP)

Envoi fiches d'adhésion sans le paiement par courriel en pièces jointes ou par la poste à :

Lcl Constantin LIANOS, Président-fondateur - 317, Avenue du Prado -13008 - Marseille - France

Nota : Ne jamais envoyer de courriers au siège, votre cotisation doit être envoyée à l'adresse de la trésorière et votre dossier au Président. Payer par virement de préférence pour faciliter les écritures et le contrôle par le commissaire aux comptes.

La carte de membre à vie est commandée dès paiement de la cotisation, la carte de membre actif lors du paiement de la deuxième cotisation annuelle.

(Barrez les mentions inutiles)

Site de l'amicale : <https://www.monsieur-legionnaire.org>

Contact par courriel : constantin.lianos@monsieur-legionnaire.org

(*1) Joindre copies des diplômes scannés per courriel en pièces jointes pour toutes les décorations détenues, de de la carte d'invalidité et une photo si possible la même que celle de l'inscription.

Ne jamais envoyer ou laisser un document original au siège.